

LE PLAN ALZHEIMER 2008-2012 EN REGION AUVERGNE

Direction de l'Offre Médico-Sociale et de l'Autonomie

Quelques données épidémiologiques

- Actuellement en Auvergne : 9 808 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndrômes apparentés ;
- **11 397 personnes à horizon 2020, soit une progression de 16 % ;**
- L'Allier connaîtrait une augmentation de 11 %, le Cantal 15 % et la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme près de 19 % ;
- La prévalence augmentant avec l'âge, 1 personne sur 5 est atteinte de cette pathologie à partir de 80 ans avec une nette prédominance féminine (1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes).

Etat des lieux régional

S'agissant de la réponse apportée aux malades et aux aidants, l'objectif principal est d'adapter la prise en charge au stade de la maladie.

→ Préambule :

- Actuellement, pas de prévention primaire spécifique à la maladie d'Alzheimer ni de test de dépistage de masse ;
- Mais des facteurs possiblement protecteurs tels que la prévention des maladies cardio-vasculaires ou le développement de l'entraînement cérébral.

→ Un diagnostic accessible dans toute la région :

Le Plan Alzheimer finalise le maillage du territoire français pour permettre à toute personne qui le souhaite l'accès aisé à un diagnostic plus précoce et mieux accompagné :

- 1 Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR) réparti sur 3 sites du CHU - 410.000 € délégués dans le cadre des Missions d'Intérêt Général (MIG) depuis 2008 ;
- Outre les 3 sites du CHU de Clermont, l'Auvergne compte 9 Consultations Mémoire (labellisées ou non) : 3 dans l'Allier, 2 dans le Cantal, 1 en Haute-Loire et 2 dans le Puy-de-Dôme - 489.548 € délégués dans le cadre des MIG depuis 2008.

→ **L'adaptation des structures aux besoins des patients et des familles :**

Rappel : 16 461 lits d'hébergement permanent médicalisé installés répartis entre 209 établissements médico-sociaux à septembre 2010, soit une progression de 21 % par rapport à début 2007.

+ 1 000 lits installés répartis entre 21 USLD.

▭ Des mesures permettant de garantir le plus longtemps possible un libre choix entre domicile et institutionnalisation :

- Diversification des structures de répit en Auvergne - Mesure 1 du Plan ;

461 lits/places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour installés à septembre 2010, soit une progression de 19 % entre début 2007 et septembre 2010.

- Outre le développement des places de SSIAD (cf. Diapositives précédentes), création en 2009 d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins À domicile (SPASAD) ;

SPASAD = structure adaptée pour la prise en charge interdisciplinaire de la maladie d'Alzheimer, permettant d'assurer l'essentiel des actes réalisés dans le cadre des SSIAD tout en faisant bénéficier les personnes malades de l'intervention de professionnels spécifiquement formés.

▭ Identification d'unités spécifiques en EHPAD pour faire face à l'évolution de la maladie ;

673 lits installés dédiés "Alzheimer" en EHPAD à septembre 2010.

▭ Création en cours d'une Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) au pôle gériatrie du CHU de Clermont - 200.000 € délégués en 2009 dans le cadre de la Dotation Annuelle de Financement "Soins de Suite et de Réadaptation" (DAF SSR) ;

2 projets en instance aux CH d'Aurillac et de Vichy.

→ La coordination des acteurs :

La région Auvergne compte :

- 13 Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) : 3 dans l'Allier, 3 dans le Cantal et 7 dans le Puy-de-Dôme ;
- 2 Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA) - Mesure 4 du Plan : 1 expérimentation dans le Puy-de-Dôme (portée par le CLIC de l'agglomération clermontoise) et 1 dans la Haute-Loire (portée par le Conseil Général).

→ Les expérimentations :

- L'Association "Aide et Répit" a mis en place à Clermont-Ferrand, à titre expérimental, un dispositif permettant de mettre à disposition un intervenant qualifié et fiable au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 24 H sur 24 durant quelques jours.

Perspectives

- ▭ Dans le cadre de la programmation PRIAC :
 - 103 nouvelles places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire à horizon 2012, pour un montant de 1.119.558 € ;
 - 110 places de SSIAD spécialisés créées d'ici 2012, pour un montant de 1.565.361 € ;
 - 3 UHR médico-sociales et 41 PASA, pour un montant total de 3.380.532 €.
- ⇒ **Soit 805 lits/places "Alzheimer" représentant un financement de 6.065.451 €.**

- ▭ Dans le champ sanitaire :
 - 5 UHR créées d'ici 2012 au sein des USLD (*dont 1 en 2010 au CHS Sainte-Marie*), pour un montant total de 450.000 € ;
 - 2 UCC complémentaires identifiées d'ici 2011 aux CH d'Aurillac et de Vichy, pour un montant de 400.000 € ;
 - 26.620 € pour le renforcement des consultations mémoire et du CMRR en 2010.
- ⇒ **Soit tous secteurs confondus, un peu plus de 6,9 millions d'€ consacrés au renforcement de la prise en charge "Alzheimer" en Auvergne d'ici 2012.**